

LINIGER-GOUMAZ, Max. *Comment on s'empare d'un pays: la Guinée Équatoriale*. Genève, Les Éditions du Temps, 1989, 373p.

Michel Lelart

Volume 22, numéro 2, 1991

Afrique : la déconnexion par défaut

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/702852ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/702852ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Lelart, M. (1991). Compte rendu de [LINIGER-GOUMAZ, Max. *Comment on s'empare d'un pays: la Guinée Équatoriale*. Genève, Les Éditions du Temps, 1989, 373p.] *Études internationales*, 22(2), 431–432. <https://doi.org/10.7202/702852ar>

Conference», ou SADCC, c'est-à-dire l'Angola, le Botswana, le Lesotho, le Malawi, le Mozambique, le Swaziland, la Tanzanie, la Zambie et le Zimbabwe). Il apparaît peu probable par ailleurs que l'or, les diamants et les minéraux stratégiques soient éventuellement inclus dans les produits touchés par les sanctions internationales, ce qui, pour l'Afrique du Sud, représente de 50 à 60 pour cent de ses exportations. En somme, Lewis estime qu'une évaluation réaliste des dommages causés par les sanctions pourrait se limiter à une réduction de près de 30 pour cent du niveau des importations ou d'une réduction équivalente du pouvoir d'achat des exportations.

Les spéculations sur l'avenir de l'économie sud-africaine demeurent hasardeuses. L'auteur fait bien ressortir les aléas des différents scénarios pour une économie de croissance dans le long terme. Malgré les réserves exprimées sur l'impact des pressions externes à court ou moyen terme, l'auteur reconnaît tout de même ici que cela dépend au moins en partie de la détermination de la communauté internationale à maintenir ou non les sanctions et de la capacité de l'économie sud-africaine à corriger ses stratégies passées de développement et de productivité.

Dans ce dernier cas, l'auteur est bien clair sur les options qui restent ouvertes aux acteurs dirigeants : mettre fin au système de domination raciale ou présider à la désintégration du pays et de son économie.

Dans le contexte actuel de changement en Afrique du Sud, on pourra regretter que les observations de l'auteur sur le jeu politique qui sous-tend les options économiques des différents intervenants soient parfois quelque peu

hâtives. L'ouvrage reste néanmoins un outil de première importance pour comprendre les mécanismes, problèmes et enjeux de l'économie de l'Afrique du Sud en cette période cruciale de son développement.

Jean-François BERGERON

*Étudiant au doctorat,
Département de science politique,
Université Laval, Québec*

LINIGER-GOUMAZ, Max. *Comment on s'empare d'un pays: la Guinée Équatoriale*. Genève, Les Éditions du Temps, 1989, 373p.

Spécialiste de la Guinée équatoriale à laquelle il a déjà consacré huit ouvrages, l'auteur nous en offre un neuvième sur ce petit pays de 28.000 km², encadré sur l'Atlantique entre le Cameroun et le Gabon et peuplé de 350.000 habitants. Son histoire est racontée avec minutie, pratiquement au jour le jour depuis 1983 par référence aux titres de journaux qui en ont parlé. Elle fourmille d'anecdotes et une place particulière est faite à la petite île d'Annobon (20 km², 2.000 habitants) qui doit cette importance à un contrat signé en 1988 et qui permet de stocker sur l'île des résidus radioactifs.

C'est dire l'aspect polémique de l'ouvrage qui condamne la «rapacité coloniale» des Portugais, des Espagnols et maintenant des Français. Car la Guinée équatoriale est devenue membre de la Zone franc en 1987 et l'auteur entend montrer, au fil des pages, comment le Portugal puis l'Espagne et depuis peu la France se sont emparés d'un pays africain : c'est d'ailleurs le titre de son ouvrage.

Malheureusement, s'il connaît bien la Zone franc et s'il a accumulé les références, son réquisitoire atteint une mesure qui dénie à son travail la moindre velléité scientifique. On ne peut signaler les erreurs et les exagérations : il faudrait recopier les 100 pages consacrées à cette expérience monétaire unique en son genre et que nombre d'autres pays africains souhaiteraient partager, y compris la Guinée-Conakry qui, contrairement à ce que dit l'auteur, n'en est pas membre ! On peut au moins donner une idée de l'invraisemblance des propos. La France tirerait avantage de cette Zone du fait que les pays excédentaires déposent leurs réserves auprès du Trésor français... mais depuis 1979 – plus de douze ans – le compte d'opérations de la BCEAO est débiteur et celui de la BEAC l'est depuis cinq ans – ce qui veut dire que ces pays tirent jour après jour sur un compte qui n'est plus provisionné... et que le Trésor paie ! L'auteur critique les dévaluations du franc français qui, effectivement, ont entraîné le franc CFA. Mais le franc est depuis huit ans une monnaie forte et c'est précisément parce que le franc CFA lui reste lié que des problèmes apparaissent dans la Zone !

Parlons maintenant des méthodes utilisées. J'ai l'honneur d'être cité avec d'autres auteurs, p. 274, à l'appui d'une affirmation dont on ne trouve pas trace dans mon texte, ni à la page précise indiquée, ni ailleurs. Après m'avoir cité quand je dis, effectivement cette fois, que «la convertibilité du franc CFA prend ses racines dans la volonté commune des pays de coopérer intensément», l'auteur conclut aussitôt : «Il s'agit bien d'un projet visant à rassembler des vassaux autour du suzerain français» (p. 275) ! Un peu plus loin il nous donne les raisons – plus exactement ce qu'il prend pour telles – pour lesquelles la

langue française connaît une «incroyable impopularité». Et il nous explique que la France appuie de plus en plus sur la francophonie «parce qu'elle est toujours plus dépendante du cobalt, du titane et de l'uranium» (p. 293). Les lecteurs québécois apprécieront.

Michel LÉLART

Directeur de Recherche au CNRS, Paris

TOUMI, Mohsen. *La Tunisie de Bourguiba à Ben Ali*. Paris, Presses Universitaires de France, Coll. «Politique d'aujourd'hui», 1989, 320p.

Écrit moins de 2 ans après la destitution de Bourguiba et son remplacement par Ben Ali, ce nouveau livre de Mohsen Toumi se veut à la fois une réflexion sur les 30 ans de règne bourguibien, une explication de sa chute, ainsi qu'une évaluation de l'œuvre du nouveau régime.

Les deux tiers du livre sont consacrés à la phase bourguibienne qui se divise en trois décennies. La première, incontestablement la plus féconde, démarre dans l'euphorie des lendemains de l'indépendance ; Bourguiba est alors en pleine possession de tous ses moyens. Le parti destourien et l'État qui en est l'émanation bénéficient d'un large consensus populaire et peuvent entreprendre alors la plupart des grandes réalisations de la Tunisie indépendante (nouveau code du statut personnel, politique de scolarisation massive, création d'une armée nationale, fondation de la banque centrale). Mais on assiste aussi, contrecoup de la crise yousséfiste, à la mise en place d'un régime autocratique avec parti unique, omnipotence